

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

Projet d'élargissement de la communauté d'agglomération Dieppe-Maritime : Position du Conseil Municipal

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, définit le cadre dans lequel doit s'effectuer la révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Elle porte le seuil minimal de population que devront désormais comporter les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre à 15000 habitants.

La communauté d'agglomération de Dieppe n'est pas concernée par ce seuil puisque sa population est supérieure à 15 000 habitants, néanmoins elle est engagée dans une démarche de Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, à travers la définition d'un SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale avec les communautés de communes voisines de son territoire.

A ce titre, le prolongement de cette réflexion doit aboutir à la structuration du territoire à cette échelle, positionnant ainsi le bassin dieppois, en pôle d'équilibre régional dans le cadre de la nouvelle Région « Normandie ».

De ce fait, le conseil municipal soutient le projet de fusion à 6 communautés.

Fonds de Solidarité Logement : Délibération convention triennale

La commune adhère au FSL depuis 2014, à raison de 0,76 € par habitant.

Le Département de Seine-Maritime propose de signer une convention triennale 2015/2017, accepté par le conseil municipal, avec la possibilité de se rétracter trois mois avant la fin de la période annuelle.

Elections régionales 2015

Elles auront lieu les 6 et 13 décembre.

Informations diverses

Voirie

* Gennetuit :

. Le passage piéton est tracé, les panneaux le signalant ont été posés par Messieurs STIR et LEVASSEUR ainsi que le miroir, qui permet aux automobilistes, venant du hameau de Neufmesnil, d'avoir une visibilité à gauche.

. La municipalité est en attente des résultats enregistrés par le radar pédagogique cet été.

Animations

. Bon déroulement du concert de l'Académie Bach, le 21 août, avec cependant des difficultés de stationnement liées à l'heure tardive (22h30).

. « Les Eglises de nos villages se découvrent » dimanche 23 août : 64 participants accueillis par Mesdames HOUARD et DEHORNOY et 3 visites commentées par Sophie HOUARD.

- Téléthon : une réunion de préparation à Auppegard , le vendredi 9 octobre. Le concert est prévu le vendredi 4 décembre, à 20h30.

. Le goûter de Noël sera organisé par Monsieur MINIOU, samedi 19 décembre.

- . Les colis des aînés seront gérés par Mesdames CRAMPON et DEHORNOY.
- . Exposition sur « les Clos Masures », en Mairie du 28 novembre au 13 décembre.